

APPEL À CONTRIBUTION 2025 - ALADDIN

APPEL À CONTRIBUTION DESTINÉ AUX ACTEURS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ALADDIN

CONTEXTE

Issu de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, Bordeaux Métropole déploie le projet « ALADDIN » (A la découverte d'internet et du numérique) dans le cadre de sa politique d'inclusion. Initié en 2021 avec la Préfecture de Nouvelle Aquitaine, le projet ALADDIN vise à former les personnes fragiles, en situation de pauvreté, essentiellement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur des usages numériques cibles : la prévention des arnaques en ligne, la sécurisation de leurs données, de leur identité et le mail.

Le numérique est devenu indispensable pour accéder aux droits et services, privés comme publics, et en particulier pour accéder aux services essentiels. (validation d'une procédure administrative, relations avec les services de l'État ou des collectivités, achats en ligne, relations familiales, insertion sociale...).



FOCUS

Loin de se réduire à une logique de soutien aux revenus, la lutte contre la pauvreté vise à « garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice de l'éducation, de la formation, du logement, de la protection de la famille et de l'enfance ». Elle participe à la lutte contre les égalités de destin, et favoriser l'égalité des chances réelles.

Entre 2021 et 2024, l'ambition du projet ALADDIN fut de former 3000 personnes en situation de fragilité en s'appuyant sur un réseau d'associations, d'entreprises de l'ESS et d'acteurs publics (bibliothèques, espaces publics numériques, ...).

Cette action d'inclusion numérique au plus près du terrain et des populations en difficulté est pérennisée en 2025 comme une action phare de Bordeaux Métropole pour résorber les inégalités numériques.

L'inclusion numérique constitue en effet un levier important de lutte contre la pauvreté. Pour cette raison, Bordeaux Métropole propose une approche structurante avec le projet ALADDIN (A LA Découverte D'Internet et du Numérique).

C'EST QUOI ALADDIN ?

Le projet ALADDIN (A La Découverte D'Internet et du Numérique) propose une approche pragmatique et structurante pour les publics fragiles et le réseau d'acteurs locaux.

Il s'agit de proposer une réponse opérationnelle pour augmenter le niveau d'aisance voire d'autonomie des publics cibles, sur des pratiques numériques essentielles : la messagerie électronique, la lutte contre les fraudes en ligne, la sécurisation de ses données.

Pour le projet ALADDIN, il s'agit d'avoir une adresse mail sécurisée, d'identifier des fraudes, et de savoir se protéger.

Pour atteindre ses objectifs, ALADDIN prévoit de développer et d'organiser une dynamique locale avec la constitution et l'animation d'un réseau métropolitain de structures impliquées dans le projet : structures de médiation numérique, acteurs de l'action sociale et des solidarités, collectivités locales, opérateurs de services publics.

Pour répondre collectivement à cet enjeu de société Bordeaux Métropole apporte :

- aux structures publiques : un soutien opérationnel.
- aux structures associatives et de l'ESS : un soutien opérationnel et/ou un soutien financier (soumis aux critères d'éligibilité de Bordeaux Métropole).
- à tous les médiateurs numériques du réseau : une formation spécifique ALADDIN par des professionnels.

Public cible du projet ALADDIN dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté

- Les habitants ou résidents des QPV (ou à proximité).
- Les personnes réfugiées,
- Les personnes allophones,
- Les bénéficiaires de minimas sociaux,
- Les mineurs non accompagnés,
- Les bénéficiaires d'un service d'aide d'urgence (alimentaire, hygiène...),
- Les seniors très isolés,
- Les personnes sans domicile fixe,
- Les personnes vivant sous le seuil de pauvreté,
- Les foyers monoparentaux bénéficiaires d'aides sociales.

Pourquoi cet appel à contribution ?

L'objectif de cet appel à contribution est d'identifier des structures en capacité d'accompagner des publics cibles de la Métropole sur des ateliers dédiés à la messagerie en ligne, l'identification des fraudes, et la sécurisation de leurs usages en ligne prioritairement dans des quartiers politiques de la ville.

Cet appel à contribution s'inscrit également dans une dynamique plus large de participation à une communauté d'acteurs locaux (le réseau ALADDIN).

Cet appel à contribution, lancé depuis 2022, est reconduit pour l'année 2025.

Objectifs de la participation d'une structure de médiation numérique au projet ALADDIN

- Réaliser des accompagnements collectifs de publics précaires sur leur messagerie, leur identité numérique et la sécurité des équipements ;
- Garantir la montée en compétences des publics accompagnés grâce à la mise à disposition de méthodes et d'outils ;
- Intégrer une communauté d'acteurs de la médiation numérique et de structures prescriptrices de public constituant un véritable réseau local ;
- Bénéficier d'outillages pratiques, de veille, d'analyse et d'échanges de pratiques entre acteurs.

Qui peut répondre ?

- Structures publiques, collectivités territoriales
- Associations loi 1901
- Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Critères de sélection

- Intervenir sur la métropole de Bordeaux et notamment en quartiers prioritaires de politique de la ville ;
- Disposer de partenariats établis avec des structures de l'action sociale en capacité de prescrire des publics pour la tenue des ateliers et/ou intervenir auprès des publics précaires, fragilisés, réfugiés de Bordeaux Métropole ;
- Proposer de ressources humaines pour réaliser les accompagnements numériques (au minimum 1 personne).
- Mettre à disposition une salle, un espace pour accueillir les publics et/ou proposer un dispositif itinérant avec matériels (ordinateurs et/ou tablettes, connexion...) et/ ou intervenir hors les murs ;
- Garantir le respect de la charte 2025 d'engagement réciproque du projet ALADDIN ;
- Réaliser des reportings trimestriels sur l'action ALADDIN (feuilles d'émargement, suivi des présents, montée en compétences des publics..) ;
- Signer le contrat d'engagement « Respect des principes républicains » de Bordeaux Métropole.
- Pour les structures déjà membre du réseau ALADDIN avoir produit le bilan de l'année 2024 et avoir atteint ses objectifs définis dans la convention.

Modalités de soutien proposés aux acteurs du réseau ALADDIN

- Pour les structures publiques, collectivités locales :

- Guide d'accompagnement pour une démarche d'inclusion numérique (kit de formation, évaluer son public...)
- Rencontres collectives et entretiens individuels selon les besoins en support.
- Pour les structures associatives ou de l'ESS :
 - Guide d'accompagnement pour une démarche d'inclusion numérique (kit de formation, évaluer son public...)
 - Rencontres collectives et entretiens individuels selon les besoins en support.
 - Un soutien financier pourra être prévu, sous forme de subvention. Un dossier spécifique devra être déposé par l'association ou la structure de l'ESS incluant les pièces justificatives avant le vendredi 20 décembre 2024 midi.

Comment répondre ?

- Pour les structures associatives ou de l'ESS :
 - Remplir le formulaire de l'appel à contribution avant le 2 décembre 2024 midi.
 - Analyse des candidatures du 3 au 6 décembre 2024.
 - Résultat de la sélection le 10 décembre 2024.
 - Si votre dossier est retenu, possibilité de déposer une demande de subvention à Bordeaux Métropole avant le 20 décembre 2024 (attention 10 pièces administratives sont nécessaires cf. liste ci-dessous, préparez vos dossiers au plus tôt).
 - Vos ateliers peuvent débuter à partir de janvier 2025.
- Pour les structures publiques, collectivités locales :
 - Remplir le formulaire de l'appel à contribution avant le 2 décembre 2024 midi.
 - Résultat de la sélection le 10 décembre 2024.
 - Vos ateliers peuvent débuter à partir de janvier 2025.

Besoin de renseignements ?

Organisation de webinaires :

- Pour les lieux déjà membres du réseau ALADDIN : le 15 novembre 2024 de 11h à 11h30 [Lien de connexion](#)
- Pour les nouveaux lieux ALADDIN : le 22 novembre 2024 de 11h à 11h30 [Lien de connexion](#)

Nous contacter : aladdin@numeriquesolidaire.fr

Equipe ALADDIN : Anna Lebey (a.lebey@bordeaux-metropole.fr) / Marianne Massaloux (massaloux@medias-cite.coop)

/ Fabienne Guibé (fabienne@medias-cte.coop)

Calendrier de l'appel à contribution ALADDIN 2025

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

4/11/2024 au 2/12/2024 midi - Ouverture de l'appel à contributions

15/11/2024 11h à 11h30 - Webinaires pour les lieux déjà membres d'ALADDIN - [Lien de connexion](#)

23/11/2024 11h à 11h30 - Webinaires pour les nouveaux lieux ALADDIN - [Lien de connexion](#)

DECEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

2/12/2024 à midi - Clôture de l'appel à contributions

3/12/2024 au 6/12/2024 - Examen des candidatures

10/12/2024 - Annonce des résultats

11/12/2024 au 20/12/2024 - Dépôt des demandes de subvention

Janvier 2025 : Début des ateliers ALADDIN

Les résultats vous seront communiqués par mail dans la journée du 10/12/2024.

Dès l'annonce des résultats, si votre candidature est retenue, constituez votre demande de subvention : 10 pièces administratives décrites ci-contre sont à transmettre avant le 20/12/2024 sur votre [espace e-partenaires de Bordeaux Métropole](#).

Pièces à fournir pour la demande de subvention uniquement si votre candidature est retenue :

1. Déclaration SIRET
2. Récépissé de dépôt à la Préfecture
3. RIB à jour de l'organisme
4. Statuts
5. Le dernier procès-verbal d'assemblée générale ordinaire (et extraordinaire, le cas échéant)
6. La composition du bureau et/ou conseil d'administration
7. États financiers certifiés du dernier exercice comptable clos
8. Budget prévisionnel global de fonctionnement de l'organisme (format Excel) [Modèle de pièce à fournir : Budget prévisionnel de fonctionnement](#)
9. Budget prévisionnel spécifique de l'action (format Excel) [Modèle de pièce à fournir : Budget action spécifique](#)
10. Argumentaire détaillé de l'action (prendre votre réponse au formulaire de l'appel à contribution ALADDIN reçu par mail ou à demander à l'équipe ALADDIN si besoin)

Pour accéder à votre espace e-partenaires de Bordeaux Métropole : rendez-vous sur la page dédiée de Bordeaux Métropole : <https://www.bordeaux-metropole.fr/a-votre-service/services-aux-professionnels-associations/demander-une-aide-publique/deposer-une>

Vous y trouverez les fichiers modèles à remplir et la marche à suivre pour vous créer un compte si ce n'est pas encore le cas. Nous vous conseillons de réaliser cette démarche de création avant le 20 décembre 2024 pour, le cas échéant, pouvoir avoir un interlocuteur technique de Bordeaux Métropole en cas de besoin.

FORMULAIRE DE RÉPONSE À L'APPEL À CONTRIBUTION AU RÉSEAU ALADDIN

A - DESCRIPTION DE VOTRE STRUCTURE

1-Nom de votre structure(Nécessaire)

2-Statut juridique de votre structure(Nécessaire)

- Association loi 1901
 Structure de l'ESS
 Collectivité territoriale
 Autre

3-Date de création de votre structure(Nécessaire)

4-Principales activités de votre structure(Nécessaire)

(500 caractères max)

5-Place de l'inclusion numérique dans votre structure :(Nécessaire)

(500 caractères max)

6-Adresse de votre structure(Nécessaire)

Adresse postale Adresse ligne 2
Ville Code Postal

7-Site Web

8-Téléphone(Nécessaire)

9-Adresse mail pour contacter votre structure(Nécessaire)

B - DESCRIPTION DES ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE ALADDIN

10-Quel(s) thème(s) allez-vous aborder dans vos ateliers ALADDIN ?(Nécessaire)

- L'usage du mail
- La cybersécurité
- Les cyberviolences

11-Quelles actions prévoyez-vous de réaliser dans le cadre du projet ALADDIN ? (Nécessaire)

Qu'allez-vous faire concrètement ? Permanence, ateliers récurrents...

12-Etes-vous déjà membre du réseau ALADDIN en 2024 ?(Nécessaire)

- oui
- non

12a-Si vous êtes déjà membre du réseau ALADDIN en 2024, quelles améliorations prévoyez-vous pour vos ateliers ALADDIN en 2025 ?(Nécessaire)

C - VOS PUBLICS CIBLES

13-Avez vous déjà identifié des publics pouvant bénéficier de vos ateliers ? (Nécessaire)

- Oui et je ne peux pas accueillir davantage de publics
- Oui et je peux accueillir davantage de publics
- Non mais je peux accueillir des publics d'autres structures
- Non pas encore

14-Qui sont les bénéficiaires de votre projet ?(Nécessaire)

- habitants ou résidents des QPV (ou à proximité).
- personnes réfugiées,
- personnes allophones,
- bénéficiaires de minimas sociaux,
- mineurs non accompagnés,
- bénéficiaires d'un service d'aide d'urgence (alimentaire, hygiène...),

- seniors très isolés,
- personnes sans domicile fixe,
- personnes vivant sous le seuil de pauvreté,
- foyers monoparentaux bénéficiaires d'aides sociales.
- autre (précisez ci-dessous)

15-Nombre de bénéficiaires (pour la constitution de votre candidature vous devez être en mesure de quantifier le nombre de bénéficiaires)(Nécessaire)

16- Quelle répartition de bénéficiaires estimez-vous pouvoir accompagner par trimestre sur l'année 2025?

Précisez vos estimation par trimestre : trimestre 1 XX personnes, trimestre 2 XX personnes, trimestre 3 XX personnes, trimestre 4 XX personnes.

17-Comment allez-vous mobiliser votre public ?(Nécessaire)

Quelles actions pour "aller vers" les publics prévoyez-vous de mettre en place?

18-Avez-vous identifié des partenaires de type « aide sociale », « prescripteurs de publics en difficulté ? (Nécessaire)

- oui
- non

18a-Si oui lesquels ?

D - RESSOURCES HUMAINES MISES À DISPOSITION POUR LE PROJET ALADDIN

19-Pour le projet ALADDIN nous avons besoin d'un référent pour le suivi du dossier, merci d'indiquer son nom et ses coordonnées ci-dessous : (Nécessaire)

Informations nécessaires : Nom, Prénom, téléphone, mail.

20- Quels sont les noms des intervenants pressentis pour animer les ateliers ALADDIN ?

Nom Prénom fonction dans la structure
Statut bénévole salarié

E- EQUIPEMENT MIS À DISPOSITION POUR LE PROJET ALADDIN

21-De quel équipement disposez-vous pour vos actions dans le cadre d'ALADDIN ? (Nécessaire)

- Ordinateurs pour les publics
- Tablettes pour les publics
- Salle avec tables et chaises
- Connexion wifi
- Équipements mobiles (ordinateurs, tablettes....) utilisables hors vos murs
- Autre

F - ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES POUR LE PROJET ALADDIN

22-Vos engagements :(Nécessaire)

Si ma candidature est retenue je m'engage sur 12 mois à :

- Réaliser des reportings trimestriels
- Participer au réseau ALADDIN
- Si je le souhaite, déposer un dossier de demande de subvention avant le 20 décembre 2024 midi.

J'ai lu et j'accepte ces engagements

23-Les propositions de soutien de Bordeaux Métropole :(Nécessaire)

Si ma candidature est retenue, Bordeaux Métropole me propose :

- La mise à disposition d'outils de reporting
- Un contact dédié à Bordeaux Métropole
- Si ma structure est une association ou du secteur de l'ESS, un soutien financier par une subvention sous réserve de dépôt de la demande avant le 20 décembre 2024 midi et d'acceptation de la demande par Bordeaux Métropole.

J'ai pris connaissance de ce que Bordeaux Métropole me propose

24-Charte du réseau(Nécessaire)

J'ai pris connaissance de la Charte du réseau ALADDIN 2025

La charte du réseau est disponible à l'adresse <https://numeriquesolidaire.fr/charte-du-reseau-aladdin>

Anna Lebey

Cheffe de projet Inclusion numérique

Bordeaux Métropole

DGNSI - Direction Générale du Numérique et des Systèmes d'information

CIN - Centre Inclusion numérique

Port : 07 64 58 10 51

a.lebey@bordeaux-metropole.fr

